Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU BAS-RHIN

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Grand Est
Service Prévention des risques anthropiques

ARRÊTÉ DU 10 JAN. 2019

Créant un Secteur d'Information sur les Sols
sur la commune de OBERSCHAEFFOLSHEIM / ITTENHEIM / HURTIGHEIM
en application de l'article R.125-45 du Code de l'environnement

LE PRÉFET DE LA RÉGION GRAND EST
PRÉFET DE LA ZONE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ EST
PRÉFET DU BAS-RHIN

Vu l'article 173 de la Loi 11° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi ALUR, qui prévoit l'élaboration de Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) ;

Vu le Code de l'environnement, parties législative et réglementaire et notamment ses articles L.556-2, L.125-6 et L.125-7, R.125-41 à R.125-47 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2015-1353 du 26 octobre 2015 relatif aux articles L.125-6 et L.125-7 du code de l'Environnement précisant les modalités de mise en œuvre des SIS ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant organisation de la consultation pour l'établissement des Secteurs d'Information sur les Sols (SIS) dans le département du Bas-Rhin ;

Vu la consultation des communes et des EPCI du 1er juin au 1er décembre 2018 inclus ;

Vu l'information des propriétaires concernés par les projets de création de secteurs d'information sur les sols par courrier du 1er juin au 30 juillet 2018 inclus ;

Vu les observations du public recueillies entre le 6 juin et le 6 août 2018 ;

Vu le rapport de la DREAL Grand Est du 14 décembre 2018 proposant la création de SIS dans le département du Bas-Rhin ;

Considérant que les activités exercées sur le site Ancienne décharge de Strasbourg, CHEMIN DU HITZTHAL sont à l'origine de pollution des milieux ;

Considérant qu'il convient de formaliser les informations détenues par l'État sur la pollution des sols afin de prévenir durablement tout risque pour l'environnement ou la santé des utilisateurs du site et que des études et travaux appropriés soient mis en œuvre en cas de changement d'usage des sols ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 :

Conformément à l'article R.125-45 du Code de l'environnement, le Secteur d'Information sur les Sols suivant est créé sur la commune de **OBERSCHAEFFOLSHEIM / ITTENHEIM / HURTIGHEIM** :

Ancienne décharge de Strasbourg
n°67SIS06181.

Ce Secteur d'Information sur les Sols est annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 :

Le Secteur d'Information sur les Sols mentionné à l'article 1 est publié sur le site internet http://www.georisques.gouv.fr et sur le site internet de la préfecture du Bas-Rhin.

Le Secteur d'Information sur les Sols défini par le présent arrêté est annexé au Plan Local d'Urbanisme ou au document d'urbanisme dans la commune de **OBERSCHAEFFOLSHEIM / ITTENHEIM / HURTIGHEIM** .

Conformément à l'article R.125-46 du Code de l'environnement, le présent arrêté est notifié aux maires des communes et aux présidents des EPCI compétents en matière de planification d'urbanisme ou de délivrance des autorisations d'urbanisme dont le territoire comprend le secteur d'information sur les sols mentionné à l'article 1.

Le présent arrêté est affiché pendant un mois au siège de la où des collectivités compétentes en matière de planification d'urbanisme et de délivrance des autorisations d'urbanisme.

Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs du département du Bas-Rhin.

Fait à Strasbourg, le 10 JAN. 2019

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe

Nadia IDIRI

GÉORISQUES
Mieux connaître les risques sur le territoire

Secteur d'information sur les Sols (SIS)

Identification

Identifiant	67SIS06181
Nom usuel	Ancienne décharge de Strasbourg
Adresse	CHEMIN DU HITZTHAL
Lieu-dit	
Département	BAS-RHIN - 67
Commune principale	OBERSCHAEFFOLSHEIM - 67350
Autre(s) commune(s)	ITTENHEIM - 67226 HURTIGHEIM - 67214

Caractéristiques du SIS

Cette décharge a été utilisée de 1968 (l'usine d'incinération de Strasbourg a commencé à fonctionner fin 1974) à 1999 par la ville de Strasbourg. Trois millions de m³ de déchets y auraient été enfouis. Toutefois, il ne s'agit que d'une estimation, la surveillance réalisée les premières années ne prévoyant pas de registre d'entrée des déchets. La décharge était prévue pour n'accueillir que des ordures ménagères, mais il a été retrouvé dans les archives des courriers faisant état d'un certains nombre d'établissements industriels « autorisés » à réaliser des dépôts.
Les eaux souterraines se dirigent vers le sud-est, en direction de la métropole. C'est la raison pour laquelle l'arrêté préfectoral du 23 juin 2008 impose à l'ancien exploitant de réaliser une surveillance semestrielle.
Le ruisseau Musaubach longe le site dans sa partie nord.
En ce qui concerne les eaux souterraines, deux zones s'opposent nettement.
* à l'ouest, des terrasses loessiques,
* à l'est, où prédominent les alluvions rhénanes, constitutives des épaisses formations aquifères du Rhin.
Ce site fait l'objet d'un suivi particulier dans le cadre de l'observatoire de la nappe alluviale mis en place à l'initiative de l'EMS en 1993.
Le site est aujourd'hui partiellement occupé par une société qui y exerce plusieurs activités, principalement liées aux déchets : centrale d'enrobage, centre de recyclage et de transit de matériaux de démolition, plate-formes de valorisation de mâchefers, de compostage de déchets verts et de boues de station d'épuration.

Etat technique

Observations

Les analyses régulièrement réalisées montrent la présence d'une pollution chronique, les paramètres appelant l'attention pouvant varier d'une année sur l'autre et d'un puits à l'autre (fréons, atrazine, métaux, salinité, ...). Toutefois, la pollution la plus constante concerne les composés organiques halogénés volatils (COHV), en particulier les trichloroéthylène et tétrachloroéthylène.
Etudes particulières :
- Examen de la vulnérabilité du site et propositions de remise en état. ANTEA. Octobre 1997.
- Mise en place d'un réseau de contrôle des eaux souterraines à l'aval du site. ANTEA. Avril 2000.

Références aux inventaires

Organisme	Base	Identifiant	Lien
Administration - DREAL	Base S3IC (Installations Classées)	0067.04749	
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	ALS6700329	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=ALS6700329
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	ALS6700522	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=ALS6700522
Etablissement public - BRGM	Base BASIAS	ALS6700523	http://basias.brgm.fr/fiche_synthetique.asp?IDT=ALS6700523

Sélection du SIS

Statut	Consultable
Critère de sélection	Terrains concernés à risques gérés
Commentaires sur la sélection	

Caractéristiques géométriques générales

Coordonnées du centroïde	1042192.0 , 6844539.0 (Lambert 93)
Superficie totale	337624 m²
Perimètre total	9071 m

Liste parcellaire cadastral

Date de vérification du parcellaire

Commune	Section	Parcelle	Date génération
HURTIGHEIM	23	32	22/01/2018
ITTENHEIM	36	21	22/01/2018
ITTENHEIM	36	81	22/01/2018
ITTENHEIM	36	82	22/01/2018
ITTENHEIM	36	80	22/01/2018
ITTENHEIM	36	79	22/01/2018
ITTENHEIM	36	78	22/01/2018
ITTENHEIM	36	77	22/01/2018
ITTENHEIM	36	76	22/01/2018
ITTENHEIM	36	75	22/01/2018

ITTENHEIM	36	74	22/01/2018
ITTENHEIM	36	73	22/01/2018
ITTENHEIM	36	72	22/01/2018
ITTENHEIM	36	56	22/01/2018
ITTENHEIM	19	3	22/01/2018
ITTENHEIM	19	4	22/01/2018
ITTENHEIM	19	5	22/01/2018
ITTENHEIM	19	6	22/01/2018
ITTENHEIM	19	7	22/01/2018
ITTENHEIM	19	8	22/01/2018
ITTENHEIM	19	9	22/01/2018
ITTENHEIM	19	10	22/01/2018
ITTENHEIM	19	11	22/01/2018
ITTENHEIM	19	12	22/01/2018
ITTENHEIM	19	13	22/01/2018
ITTENHEIM	19	14	22/01/2018
ITTENHEIM	19	15	22/01/2018
ITTENHEIM	19	16	22/01/2018
ITTENHEIM	19	17	22/01/2018
ITTENHEIM	19	18	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	36	389	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	407	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	242	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	243	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	406	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	408	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	174	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	173	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	175	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	176	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	177	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	570	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	571	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	171	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	170	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	566	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	567	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	564	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	565	22/01/2018

OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	167	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	568	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	569	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	165	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	164	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	139	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	138	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	137	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	136	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	135	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	134	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	133	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	132	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	131	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	130	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	129	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	128	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	127	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	126	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	125	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	124	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	123	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	121	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	120	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	119	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	118	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	117	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	116	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	115	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	114	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	113	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	112	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	111	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	122	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	110	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	109	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	108	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	107	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	106	22/01/2018

OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	105	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	103	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	102	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	101	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	100	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	99	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	98	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	97	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	50	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	49	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	48	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	47	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	46	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	45	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	44	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	43	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	42	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	41	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	40	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	39	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	38	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	37	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	36	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	35	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	34	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	33	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	32	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	31	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	30	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	29	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	28	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	27	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	26	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	25	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	24	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	23	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	22	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	20	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	19	22/01/2018

OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	18	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	14	
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	13	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	12	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	11	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	10	22/01/2018
OBERSCHAEFFOLSHEIM	37	9	22/01/2018

Documents

Titre	Commentaire	Diffusé
Photo aérienne 1971.	Géoportail IGN	Oui
Photo aérienne juillet 1975.	Géoportail IGN	Oui
Photo aérienne mai 1982.	Géoportail IGN	Oui

Cartographie

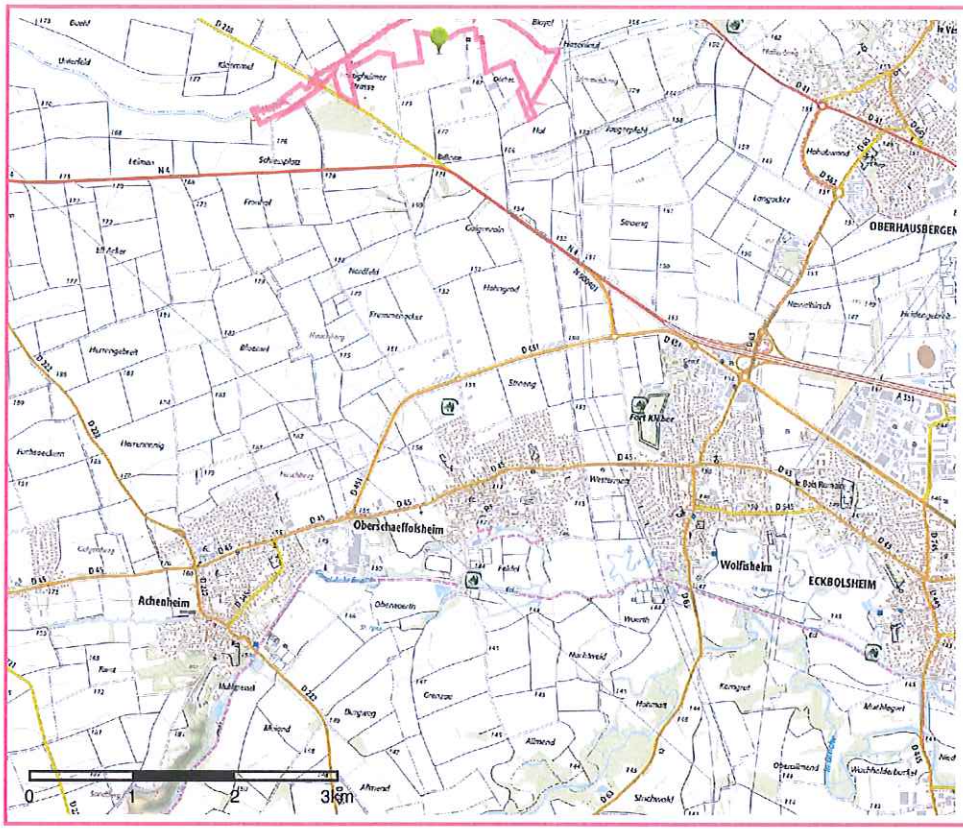

Périmètre du SIS
Cartes IGN - IGN

Identifiant : 67SIS06181

Périmètre du SIS
Parcelles cadastrales - IGN

Identifiant : 67SIS06181

Préfecture du Bas-Rhin

Vu { pour être annexé à l'arrêté de ce jour

Pour le Préfet et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe

PREFECTURE DU BAS-RHIN 472 STRASBOURG

Nadia IDIRI